



# Non au harcèlement

**M o n                    e n f a n t                    e s t                    v i c t i m e                    d e                    h a r c è l e m e n t**

Si votre enfant subit de façon répétée des violences verbales et/ou morales (surnoms méchants, insultes, moqueries, brimades, rejets du groupe...), des violences physiques (bousculades, coups), des vols, il est victime de harcèlement. Lorsque ces mêmes faits se déroulent sur les réseaux sociaux, par SMS ou par courriel, on parle de cyberharcèlement. Les conséquences peuvent être graves (baisse des résultats scolaires, perte de l'estime de soi, décrochage scolaire, profond mal être).

**Aucun enfant, aucun adolescent ne doit subir cela, personne ne doit rester silencieux !**

Des ressources dédiées à la fois aux familles et aux personnels sont disponibles sur le site [www.nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr)

Toute situation de harcèlement subie ou observée peut faire l'objet d'un signalement :

- auprès de la plateforme d'écoute nationale, au 30 20 (numéro gratuit) ;
- auprès de la ligne académique dédiée à la lutte contre le harcèlement, au 02 40 37 33 33.

## Contact

---

### Référents de Maine-et-Loire

**M. MERCIER Philippe**

IEN Ponts-de-Cé

[ienpontsce@ac-nantes.fr](mailto:ienpontsce@ac-nantes.fr)

**M. ATTENCOURT Sébastien**

Conseiller technique auprès de l'IA DASEN

[ctas49@ac-nantes.fr](mailto:ctas49@ac-nantes.fr)

M.A.J. le 16/12/2016

## Dans cette rubrique

---

- [Victime de harcèlement](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire

Cité administrative

15 bis rue Dupetit Thouars

49047 Angers CEDEX

Tél. 02 41 74 35 35

Localisation